



CHAMPVANS

infos

N° 311

Printemps 2025

Notre commune lauréate exemplaire du programme Territoire Engagé pour la Nature



DOSSIER

Territoire Engagé pour
la Nature

Page 8

ÇA BOUGE À CHAMPVANS

Un psychomotricien
à la maison médicale

Page 10

ACTUALITÉS

Inauguration de
« La Nativité »

Page 11

AGENDA

AVRIL

Samedi
5 **Rando Zéro Déchet - 6^e édition**
9h00 - Stade Jean Mothet

Samedi
19 **Trail du Loup Garou organisé par le CAC39**
A partir de 12h00 - Stade de foot de Moissey

Dimanche
20 **Foire artisanale et puces du Jumelage**
6h00 à 18h00 - Salle des fêtes et parking

Samedi
26 **Concert de la Clé des Chants**
20h00 - Salle des fêtes

MAI

Samedi
17 **Journée jeux de société - Organisée par l'APECM - Gratuit - Ouvert à tous**
14h00 à 17h30 - Salle André Seguin

JUIN

Mardi
3 **Rencontre avec Cécile Carnimolla Mailhos**
Invitée du réseau lecture publique du Grand Dole
16h00 - Salle André Seguin

Vendredi
13 **Kermesse de l'APECM - Ouvert à tous**
A partir de 16h30 - Stade de Champvans

Vendredi
27 **Fête de la Musique**
A partir de 19h00 - Centre du village

JUILLET

Dimanche
6 **La Champvannaise - Randonnée Pédestre**
Départs de 8h00 à 14h00 - Salle des fêtes

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
INFOS	4
TRAVAUX	6
DOSSIER	8
ÇA BOUGE À CHAMPVANS	10
ACTUALITÉS	11
ENVIRONNEMENT	12
LOISIRS & CULTURE	13
ASSOCIATIONS	14

CHAMPVANS Infos

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD
Conception & mise en page : Nathalie MICHEL
Photos : Mairie de Champvans sauf crédits cités
Impression : DAVID GRAPHIC – 800 ex.
Dépôt légal : 11/02/1989

La prairie fleurie : une des nombreuses actions TEN

Mairie - 2, rue André Gleitz - 39100 CHAMPVANS - ☎ 03 84 72 03 69 - ✉ mairie@champvans.fr
Secrétariat : Lundi et vendredi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 14h30 à 18h



Le PLUi n'est plus... retour au PLU !

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Grand Dole qui avait été approuvé le 18 décembre 2019 par le conseil communautaire en salle des fêtes de Champvans avec 74 votes pour et 1 vote contre vient d'être anéanti par une décision de justice !

Le point de départ est un recours d'une plaignante qui contestait le classement en « zone humide » de parcelles, même si ce classement ne remettait pas en cause sa capacité à construire sur ce terrain. Après avoir été déboutée par le Tribunal Administratif de Besançon, la plaignante a fait appel devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy. Le rapporteur public était favorable à une simple annulation partielle. Le Juge a fait le choix, ce 10 février, de ne pas suivre cet avis (ce qui est très rare) et décidé une annulation complète à la suite d'une interprétation discutable des textes.

Pour un problème qui concerne moins d'un hectare, le juge a choisi de détruire un document qui régissait les droits à urbaniser sur 42 000 hectares, alors qu'il aurait pu simplement ordonner une révision partielle du PLUi. L'intérêt d'un particulier a primé sur l'intérêt d'un territoire !

Le PLUi a permis, pour la première fois, à toutes les communes de travailler ensemble sur un véritable projet de territoire, une vraie collaboration qui nous a rassemblés alors qu'auparavant nous étions parfois en concurrence. Nous avons à notre disposition un document d'urbanisme moderne qui répondait de manière coordonnée aux ambitions de développement de nos 47 communes et de leurs 55 000 habitants.

Le PLUi était le résultat d'une longue procédure complexe qui représentait 4 ans de travail, plus de 300 réunions, un coût de 1 million d'euros. Il avait fortement mobilisé les services de l'Agglomération ainsi que les services de l'État qui en avaient validé chacune des étapes.

Nous devons maintenant analyser l'impact de la caducité du PLUi. Désormais, ce sont les anciens documents d'urbanisme qui s'appliquent. De ce fait, de gros projets ne pourront être réalisés comme l'extension de la zone économique de Rochefort sur 35 hectares. 100 emplois y étaient prévus dans un premier temps, d'autres devaient suivre. 50 logements programmés sur Dole ne pourront pas, eux non plus, être construits alors que nous manquons cruellement d'habitations dans notre bassin de vie.

Concernant Champvans, nous revenons 17 ans en arrière avec notre PLU. Les projets communaux comme le nouveau quartier, les logements seniors, les projets photovoltaïques ne sont pas remis en cause fort heureusement, mais qu'en sera-t-il des nouveaux projets individuels ? Certains terrains pourraient ne plus être constructibles, d'autres le redeviendraient ? Certaines règles peuvent aussi évoluer. Chaque demande sera examinée au cas par cas sur la base de notre ancien document.

Des permanences sont organisées par le service urbanisme du Grand Dole. En cas de questions, vous pouvez aussi vous adresser directement à votre mairie.

Dominique MICHAUD
Maire de Champvans
Vice-président du Grand Dole

Le PLUi n'est plus... retour au PLU !



www.champvans.fr



www.facebook.com/champvans.fr



Appli Intra Muros

ÉTAT-CIVIL



Naissances

Cynthia LEBDAR RAUD, née à Dole le 31 janvier

Isra NAIME, née à Dole le 2 mars

Helyne HUMBERT, née à Dole le 11 mars



Décès

Marcel VIVERGE, 94 ans, le 29 décembre

Charles CORDELIER, 99 ans, le 6 janvier

Christiane LAURENT née MIELLE,

73 ans, le 9 janvier

René ROQUELLE, 96 ans, le 9 février

Liliane STRIBY née MÉDIGUE,

84 ans, le 20 février

HOMMAGE



René Roquette, maire de Champvans durant deux mandats de 1977 à 1989, nous a quittés

C'est avec une grande émotion que nous rendons hommage à René Roquette, qui a été maire du 19 mars 1977 au 25 mars 1989. Son dévouement et ses actions ont marqué notre commune.

Au cours de ses deux mandats, René Roquette et son équipe municipale ont pris des décisions qui ont permis de moderniser Champvans et d'apporter de nouveaux services essentiels. Parmi ces réalisations, nous retenons la création du repas des anciens, un événement convivial et solidaire toujours en vigueur aujourd'hui.

En collaboration avec le Foyer Rural, René a initié "la Ruche", l'ancêtre de l'actuel accueil de loisirs géré par le Grand Dole, facilitant ainsi l'accueil des enfants le midi, les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'aménagement de la salle Babet et de l'ancienne salle des fêtes au rez-de-chaussée de la mairie a également été un projet marquant, fournissant des infrastructures adaptées pour les événements conviviaux et de loisirs.

Sur le plan urbain, la création de deux lotissements, Impasse du Tunnel et Champs Fontaine 1, a permis d'accueillir de nouvelles familles et de dynamiser Champvans. Dans le domaine sportif, l'aménagement du terrain de sport et la création de deux terrains de tennis ont offert des espaces dédiés à la pratique sportive.

En 1987, René a pris la décision audacieuse de chauffer les

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil du 3 mars 2025

- Ajout du point de livraison des feux tricolores au groupement de commande d'énergie du SIEEEN.
- Perception de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux d'Orange en 2024 de 1 129.89 €.
- Nomination de la rue desservant le lotissement des Jardins Fontaine : Rue des Vignes et approbation de la numérotation du lotissement.
- Recrutement du cabinet SAS Catherine BOUHAND, Architecte de Dole, comme maître d'œuvre des travaux de transformation de l'ancien cabinet médical en appartement. Estimation des travaux 75 450.00 € H.T. - Montant de la maîtrise d'œuvre 11 % soit 8 299.50 € H.T.

Retrouvez les délibérations complètes en Mairie et les comptes-rendus sur champvans.fr ou Intramuros

bâtiments communaux en utilisant des rémanents forestiers, faisant de Champvans l'une des premières communes en France à adopter cette technologie innovante. Bien avant que la décarbonation ne devienne un sujet d'actualité, ce choix visionnaire, bien que difficile à ses débuts, a été confirmé et maintenu par les municipalités suivantes. Aujourd'hui, cette initiative écologique et économique est un succès que de nombreuses autres communes nous envient.

La création du nouveau bureau de Poste, ainsi que la conversion de l'ancien bureau en logement, illustre parfaitement sa vision à long terme pour le développement de notre commune.

René Roquette a également été un membre fondateur du comité de jumelage avec Hüffenhardt, en signant la charte le 19 avril 1980 avec Otto Frey.

Ce partenariat perdure encore aujourd'hui, et nous avons reçu des messages de sympathie de la part de la commune de Hüffenhardt, de Walter Neff, son maire et des correspondants d'outre-Rhin.

En ces moments difficiles, nous exprimons notre profonde sympathie à la famille de René Roquette et nous lui sommes reconnaissants pour son engagement pendant 12 années au service de Champvans et de ses habitants.





CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DU RAMASSAGE DES BACS GRIS

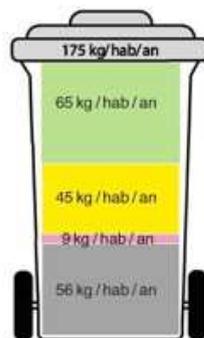
Les bacs à déchets résiduels (bacs gris) sont désormais collectés tous les 15 jours : les vendredis semaines impaires

Pourquoi adapter la fréquence de collecte des déchets résiduels ?

Plusieurs constatations ont mené à cette prise de décision. D'une part, la majorité des ménages n'a plus besoin d'un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères. D'autre part, une étude réalisée par le cabinet Austral, au profit du SICTOM, met en évidence que plus des deux tiers des déchets placés dans les bacs à ordures ménagères pourraient être évités grâce au tri et au compostage.

En résumé, les objectifs sont de :

- Mettre en adéquation le service public aux besoins des usagers. Baisse de la production des déchets résiduels (bac gris) et du taux de présentation.
- Inciter les usagers à moins produire de déchets et à mieux trier.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte et au traitement, tout en continuant à prendre en charge l'ensemble des déchets que vous mettez dans vos bacs.
- Maîtriser l'évolution des coûts de gestion des déchets en incitant à réduire les déchets résiduels (tri et compostage) et donc, le recours à l'incinération.



- Déchets compostables et gaspillage alimentaire ✗
- Emballages, Papiers, Verre ✗
- Déchets destinés à la déchèterie ✗
- Déchets résiduels (incinération) ✓

Comment le SICTOM accompagne ce changement ?

Si vous êtes dans une situation particulière (plus de 5 personnes dans le foyer, assistantes maternelles, productions particulières, enfants en bas âge...), n'hésitez pas à contacter le SICTOM, afin qu'un bac gris ou un bac recyclable de capacité supérieure vous soit délivré.

La fréquence de collecte des recyclables (bacs jaunes et bleus) restera la même, à savoir tous les vendredis semaines impaires

Le nouveau calendrier de collecte est disponible sur le site internet du SICTOM.

<https://www.sictomdole.fr/> - ☎ 03 84 82 56 19

Sources : SICTOM de Dole



REJOIGNEZ LES ATELIERS NUMÉRIQUES !

Un vendredi matin sur deux, venez améliorer vos compétences

Les conseillers numériques interviennent lors de deux ateliers de 1h30 (9h-10h30 ; 10h30-12h), salle du Conseil. Le contenu est adapté à chacun et la participation est illimitée.

Vous pouvez venir régulièrement ou de manière ponctuelle, en fonction de vos besoins.

L'utilisateur trouvera une aide pour :

Maîtriser les bases du numérique :

- ◆ Prendre en main un équipement informatique
- ◆ Envoyer, recevoir et gérer ses courriels
- ◆ Installer et utiliser des applications sur son smartphone

Et plus généralement :

- ◆ Echanger avec ses proches
- ◆ Trouver des informations sur internet
- ◆ Découvrir notre territoire

Pour vous inscrire et obtenir de plus amples renseignements contactez le secrétariat de mairie ☎ 03 84 72 03 69



BIENTÔT DU RÉSEAU !

La mise en marche de l'antenne SFR est prévue pour le 2^e semestre



Depuis début janvier, des travaux pour la mise en place d'une antenne relais sont en cours de réalisation au niveau de l'ancienne station d'épuration.

L'élévation de l'antenne a eu lieu le 5 mars. D'une hauteur de 36 mètres, elle permettra aux abonnés de SFR et BOUYGUES Telecom d'avoir une meilleure qualité de réception sur notre commune.

La mise en service est prévue dans le courant du deuxième semestre 2025.

CIVILITÉ !



Depuis le mois de février, la Municipalité a lancé une campagne incitant les propriétaires de toutous à plus de civilité, des affiches humoristiques qui semblent porter leurs fruits !

CIMETIÈRE : ENCORE D'IMPORTANTES TRAVAUX PRÉVUS CETTE ANNÉE

Les exhumations permettant la création d'emplacements et la végétalisation se poursuivent



En novembre dernier, la société de Pompes Funèbres de Foucherans a réalisé 9 exhumations de tombes abandonnées permettant la libération d'autant d'emplacements dans différents carrés du cimetière.

Ces travaux seront suivis en 2025 de la 1^{re} phase du réaménagement du Carré 3 (1^{er} carré à gauche du 2^e cimetière). Une quinzaine d'exhumations permettant la création d'une trentaine d'emplacements et la poursuite de la végétalisation le long de l'allée sont prévues.

SÉCURISATION DE LA VOIRIE : UN CHANTIER SANS FIN...

Rue de la Gare :
Miroir, STOP et
coussins berlinois



Consciente des vitesses excessives sur notre commune, la Municipalité a décidé de sécuriser l'intersection entre la rue de la Gare et la rue des Fontaines par la mise en place de coussins berlinois rue de la Gare et d'un panneau STOP rue des fontaines. L'ajout d'un miroir au niveau de cette intersection permet une meilleure visibilité des véhicules sortant de la rue des fontaines.

Rue de Damparis :
Croix de saint André
et potelets



Pour renforcer la visibilité et supprimer le stationnement répété sur trottoir au niveau du ralentisseur route de Damparis, l'équipe technique a mis en place de nouveaux potelets et croix de saint André. Cette mesure permettra d'améliorer en toute sécurité la circulation des piétons. Merci à l'équipe technique pour toutes ces prestations.

Carrefour de la
Mairie : réparation
d'un feu tricolore



Remplacement complet du feu à la suite de son arrachement par un camion-grumier. Grâce aux caméras de surveillance, la responsabilité de l'entreprise de transport a pu être établie et un constat amiable rédigé. Cette prestation a été entièrement prise en charge par l'assurance du transporteur.

PRESBYTÈRE, C'EST PARTI !

Travaux préliminaires avant la création
d'un nouveau logement



Les travaux ont débuté dans l'ancienne habitation de Monsieur Le Curé, suite à la rénovation de la sacristie en salle paroissiale. Le personnel technique a profité des quelques journées pluvieuses de ce début d'année pour procéder au démontage des cloisons et à l'enlèvement des gravats dans le futur appartement qui sera

destiné à la location, soit pour des personnes PMR, soit pour des seniors. La fin des travaux est prévue pour le 4^e trimestre 2025.



Feux tricolores en panne, respectez le Code de la route !

Lorsque les feux tricolores sont en panne, de nombreux conducteurs ne respectent pas le Code de la route et provoquent des accidents. Un rappel s'impose.

**FEUX TRICOLORS EN PANNE
ORANGE CLIGNOTANT**

● Feux sans panneau de signalisation en dessous : Cédez la priorité à droite

● Feux avec un panneau de signalisation en dessous, c'est le cas des feux du carrefour de la Mairie : Respectez les modalités de franchissement du panneau, les véhicules arrivant de Sampans cèdent le passage à ceux de la rue André Gleitz

ATTENTION AUX PIÉTONS !

Les piétons sont prioritaires sur tous les passages piétons du carrefour



Territoire Engagé pour la Nature

CHAMPVANS, L

Depuis le 16 décembre 2024, officiellement comme « Territ « TEN » pour les intimes. Què

TEN : Qu'est-ce que c'est ?

Le programme national « Territoires Engagés pour la Nature », relayé par l'ARB (Agence Régionale pour la Biodiversité), vise à faire émerger, reconnaître et valoriser à l'échelon local des plans d'action en faveur de la biodiversité dans les collectivités territoriales. C'est un engagement sur 3 ans en faveur de la biodiversité, via un plan d'actions définies par la commune elle-même, en fonction de ses envies et capacités. Les actions sont de plusieurs types, pour sensibiliser et mobiliser la population, agir directement en faveur de la biodiversité et inspirer tout un chacun.



Vergers conservatoires - LPO

Pourquoi Champvans ?

Champvans est un village tourné volontairement, depuis de nombreuses années, vers un avenir durable. De très nombreuses actions relatives à la préservation de notre environnement ont été menées par les municipalités successives depuis très longtemps. Chaque milieu de notre territoire a pu en bénéficier, en fonction de l'avancement des prises de conscience relatives aux enjeux sociétaux : la forêt est depuis très longtemps gérée équitablement, les pelouses sèches ont été et continuent d'être labellisées ENS (Espace Naturel Sensible), la gestion des espaces verts urbains prend en compte les changements climatiques, les vergers aident à la sauvegarde des fruitiers, et plus récemment, les zones humides sont à l'honneur et bénéficient de programmes de restauration... Grâce à cette expérience, la Commune a pu facilement monter un dossier de candidature qui a franchi avec succès la commission pour l'obtention du label.



Réouverture de la mare de la Charme

A quoi ça sert ?

Intégrer un tel programme a plusieurs avantages. Cela permet de :

- ➔ Faire le point sur les actions en faveur de la biodiversité à mener, et planifier leur réalisation dans le temps
- ➔ Recevoir de l'aide, administrative, technique, pratique, et parfois avantageuse économiquement pour la réalisation
- ➔ Renforcer les connaissances sur la biodiversité locale, ses enjeux et la réglementation qui s'y rapporte
- ➔ Faciliter l'accès aux financements pour d'autres projets au-delà des actions prévues
- ➔ Avoir une reconnaissance nationale et faire partie du « club des engagés », un réseau permettant d'échanger sur des problématiques similaires



Espace pour les scolaires en forêt

LABELISÉ T.E.N.

notre commune est reconnue
« Maire Engagé pour la Nature »,
saco ? On vous explique tout !



Nettoyage du Mont



Ouverture du grand tour de Champvans

Quelles sont les actions choisies pour Champvans ?

Le plan pour Champvans est ambitieux, et de nombreuses actions sont en attente de réalisation : aménagement en faveur de la biodiversité, réhabilitation de mares et autres zones humides, multiplication de zones fleuries, plantation de haies, réutilisation de l'eau de pluie, micro-forêt, formation des employés municipaux, aménagement complémentaire pour les enfants des écoles, signalétique, développement d'échanges autour du jardin, sensibilisation du grand public ...

Et pourquoi pas vous ?

La plupart des actions sont ouvertes à l'ensemble de la population. Si vous souhaitez participer, plusieurs possibilités : vous pouvez en informer la mairie, rejoindre la Commission Environnement, ou encore consulter les réseaux sociaux (Intramuros & Facebook) ou l'affichage public sur lesquels sont signalés les chantiers et actions à venir.



Réunion biodiversité communale



Atelier nichoirs

Autres actions en images

En Une : Plantation de haies
Page 2 : Implantation de prairies fleuries
Page 12 : Entretien et récolte des vergers
Et en fond de page : les moutons du Mont !

LA MAISON MÉDICALE ACCUEILLE UN PSYCHOMOTRICIEN

Quentin FONTAINE a pris possession de son cabinet le 1^{er} février. Il nous accueille dans une pièce où les jeux prennent une place importante.

Pourriez-vous nous en dire plus sur votre métier ?

Ma profession concerne le traitement des problèmes liés au développement psychomoteur. Je me suis spécialisé dans la prise en charge des bébés, enfants et adolescents. Les patients que je suis à même de rencontrer peuvent présenter du retard dans leur développement, de la maladresse dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne ou être agités et inattentifs. Je peux également rencontrer des enfants qui ont des difficultés de régulations des émotions ou du mal à entrer en relation comme les enfants autistes.

Vous avez à votre disposition beaucoup de jeux, pourquoi ?

Les jeux sont des outils. C'est grâce à l'utilisation de différents types de jeux que le patient peut travailler dans les domaines dans lesquels il est en difficulté.

Qui oriente vers le psychomotricien ?

La détection de difficultés psychomotrices est généralement faite par un médecin ou un professionnel paramédical qui oriente la famille vers un psychomotricien pour la réalisation d'un bilan.

Comment se passe le processus de prise en charge ?

Nous commençons toujours par un bilan psychomoteur qui est composé d'un entretien préalable suivi de 3 séances d'évaluations. Je rédige ensuite un compte-rendu qui est restitué à la famille lors d'un dernier rendez-vous. Au regard des conclusions, en fonction de la problématique, un rythme de séances est défini en accord avec la famille.

Ces séances sont-elles prises en charge ?

La profession n'est pas conventionnée avec la Sécurité sociale. Les tarifs sont libres. La fréquence des séances est adaptée aux besoins de l'enfant, mais aussi à la capacité financière des parents. Nous pouvons aussi solliciter différents organismes comme la CAF, la CPAM, la MDPH ou les mutuelles pour des aides financières. Mais il existe depuis peu un autre moyen d'accéder aux soins de psychomotricité : des plateformes départementales de coordination et d'orientation (PCO) qui dirigent certaines familles vers les psychomotriciens libéraux en fonction de la problématique de leur enfant. Les patients qui viennent par ce biais voient alors les séances prises en charge par la Sécurité sociale.

Quel niveau d'études faut-il avoir pour exercer votre profession ?

Les études de psychomotricien se font sur 3 ans après le BAC. J'ai fait ma 1^{re} année à l'école de la Pitié Salpêtrière à Paris, puis les deux années suivantes à l'École de psychomotriciens de Lyon, ville dont je suis originaire. J'ai été diplômé en 2011 et j'ai exercé cinq ans à Lons-le-Saunier, puis 9 ans sur Dijon. Après avoir travaillé dans différentes institutions, j'ai souhaité me lancer dans une activité libérale. J'exerce deux jours par semaine à Champvans le lundi et mercredi matin.



Prendre rendez-vous : ☎ 06-61-21-24-73

INAUGURATIONS DE LA RESTAURATION DE « LA NATIVITÉ » ET DE LA RÉNOVATION DE LA SACRISTIE

Le 17 février a marqué l'aboutissement de deux projets importants pour le patrimoine communal et la paroisse

Après sa bénédiction du 29 décembre par M. le Curé, « La Nativité », œuvre majeure de notre patrimoine, attribuée au peintre Claude Vignon a été officiellement dévoilée en présence de Sylvie VERMEILLET, Vice-Présidente du Sénat, de Jean-Baptiste GAGNOUX, Vice-Président du Conseil départemental, de Christine RIOTTE, Conseillère départementale, de Jean-François RYON (DRAC) et Guy BARBIER, historien d'art, qui sont à l'origine de l'identification de « La Nativité ». La restauratrice, Marie LARRERE, était également présente ainsi que Sylvie de VESVROTTE, Conservatrice des Antiquités et objets d'art du Jura.

Avant d'en arriver là, un long chemin a été parcouru depuis 2013 avec la mise à l'abri de la poussière de 11 tableaux afin d'effectuer des travaux de sécurisation de deux voûtes fissurées. Après une belle restauration, notre trésor retrouve sa place au cœur de notre église.

Cette peinture soulève néanmoins trois énigmes :

- Une certaine dissymétrie globale, est-elle due à une réduction de la toile pour faire disparaître une partie abîmée ?
- La présence d'un personnage mystérieux, est-ce une sibylle ou une sainte ?
- Comment cette œuvre est-elle arrivée à Champvans ? Nous n'avons aucune trace dans nos archives...

« La Nativité » conserve encore une part de mystère.

La sacristie rénovée a également été inaugurée ce même jour en présence des artisans qui ont réalisé un beau travail !



Jean-Baptiste GAGNOUX, Vice-Président du Conseil départemental, Dominique MICHAUD, Maire, Sylvie VERMEILLET, Vice-Présidente du Sénat et Christine RIOTTE, Conseillère départementale



INTRAMUROS : CONNECTEZ-VOUS À VOTRE VILLAGE !

Grâce à IntraMuros, vous serez toujours au courant des actualités et des événements locaux. Voici pourquoi vous devriez la télécharger dès aujourd'hui :

• **Des informations pratiques à portée de main**

Accédez aux informations sur les commerces et services de proximité. Tout ce dont vous avez besoin est regroupé en un seul endroit, à portée de clic !

• **Une communication simplifiée et instantanée**

IntraMuros est le canal privilégié pour rester informé en temps réel des actualités et événements de Champvans. Recevez des notifications instantanées sur les manifestations, les réunions, et les activités locales. Ne cherchez plus l'information, elle vient à vous !

• **Participez activement à la vie de votre village**

IntraMuros est une plateforme interactive qui vous permet de signaler des incidents, de proposer des idées, et de participer à des sondages.

• **Téléchargez l'application IntraMuros dès maintenant !**

Rendez-vous sur l'App Store ou le Google Play Store, téléchargez cette application gratuite et restez connectés avec nous !



<https://appli-intramuros.fr/>



DU JUS DE POMMES MADE IN CHAMPVANS !



Quelques bénévoles ont participé à la cueillette et au ramassage des pommes au verger Coine.

Une belle récolte nous a permis cette année de confectionner 149 bouteilles de jus de pommes « 100 % naturel, zéro traitement ». Nous n'avons pas eu le

temps de récolter le verger situé en face du poste électrique rue de Foucherans, d'autres s'en sont chargés pour nous...



LE VERGER COINE CLÔTURÉ

L'entreprise Daubigney a réalisé la mise en place d'une clôture, d'un portillon et d'un portail, assurant ainsi la délimitation exacte du verger. Outre la délimitation, ces travaux permettront peut-être un jour de sous-traiter l'entretien à des animaux...

TRAVAUX SUR LES HAIES : DÉCLAREZ ET INFORMEZ-VOUS EN LIGNE

Dans le cadre de la simplification administrative, la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Jura, en partenariat avec les professionnels de l'agriculture et de l'environnement, a mis en place un guichet unique pour les demandes de travaux sur les haies et bosquets.

Objectifs :

- Faciliter la déclaration des travaux
- Sécuriser leur réalisation en cas d'accord de l'Administration
- Favoriser les échanges sur les projets afin que les décisions soient bien comprises

Le **guichet unique haie** permet de déposer en ligne les demandes de travaux, de suivre leur progression et d'obtenir rapidement une réponse. Il s'adresse aux particuliers, aux exploitants agricoles, aux entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers, aux collectivités, pour les travaux suivants :

- Taille et entretien courant
- Arrachage et déplacements
- Travaux réalisés par le propriétaire ou un organisme public

La création d'un compte est nécessaire, mais le site est très facile d'utilisation. Il permet d'échanger directement avec la DDT (frederic.sassard@jura.gouv.fr).

Rendez-vous sur le guichet : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-haie>.





APECM

Distribution de crêpes à l'école de Champvans-Monnières pour la Chandeleur

Vendredi 31 janvier, l'association des parents d'élèves, à la sortie de l'école, a offert une belle surprise aux enfants : une distribution gratuite de crêpes chaudes pour célébrer la Chandeleur !

Organisée avec générosité et convivialité, cette initiative a permis aux élèves de déguster de délicieuses crêpes tout juste sorties de la poêle. Entre sucre ou nature, chacun a pu choisir sa garniture préférée et profiter d'un moment gourmand et chaleureux. Les sourires étaient au rendez-vous, et l'odeur alléchante des crêpes a réchauffé les cœurs en cette fin de journée. Ce petit événement a ravi les enfants, mais aussi renforcé l'esprit de partage et de convivialité au sein de la communauté scolaire.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle action.

Rendez-vous le 21 mars pour "les bugnes de Carnaval" et pour une :



Journée Jeux de société, le samedi 17 mai, gratuite et ouverte à tous ! (V. en dernière page)

Bienvenue à la médiathèque Raymond LEFÈVRE

MÉDIATHÈQUE

Rez-de-Chaussée Mairie - ☎ 03 84 71 53 75
Lundi 15h30-19h30 - Jeudi 15h30-18h
Samedi (semaine paire) 9h30-12h

Culture & Créations de Champvans (3C) propose divers ateliers créatifs pour les adhérents du foyer rural ; de plus, 3C contribue dans la médiathèque Raymond Lefèvre à quelques animations gratuites pour tous :

Atelier créatif le mercredi 14 mai à 14h30
faire une carte-surprise pour fêter les parents pour les 8-12 ans sur inscription

Jeux timbrés les lundis 26 mai et 23 juin à 17h30
quiz sur la Bourgogne-Franche-Comté pour gagner des timbres de collection sur inscription

Les autres rendez-vous de la médiathèque Raymond Lefèvre
Pour les enfants,

Heure du Conte Champs/Vent
le samedi 3 mai à 10h30

Lectures Partir en livre
les jeudis 26 juin et 10 juillet à 17h30



Et pour tous à partir de 16 ans

Apéro-Lectures
Les lundis de 18h à 20h

7 avril
5 mai
7 juillet

Inscriptions : ☎ 03 84 71 53 75 ou ✉ 3c@frc.dujura.fr ou site : mediatheques.grand-dole.fr ou SMS 06 08 11 33 12.



Mardi 3 juin à 16h - Salle André Seguin

Rencontre avec
Cécile Carnimolla Mailhos

Invitée du réseau de lecture publique du Grand-Dole, cette autrice présentera son récit publié en 2024, disponible en librairie sous le titre « Seule vers la liberté sur l'HEXATREK, la grande traversée de la France », avec projection de vues de cet exploit sportif (3000 km de sentiers montagnards parcourus entre juin et octobre 2022, seule à pied pour relier les Pyrénées aux Vosges avec dénivelé de 136000 m). Elle pourra répondre à toute interrogation du public et dédicacer cette ode à l'audace et à la liberté... Entrée libre pour tous

ASSOCIATIONS & CULTURE



FOYER RURAL

Pour tout renseignement sur les activités des différentes sections :

Martine MIGNOT - 07.67.44.46.22

<http://foyerruraldechampvans.dujura.com>



Soirée Fondue



La soirée Fondue 2025 du Foyer Rural préparée par les fromagers Rémond de Levier, animée par le D.J Cyril de Champvans et servie par les bénévoles du Foyer Rural a réuni 180 convives gourmands. Bonne fondue et belle ambiance. Merci pour la participation de tous !



CAC 39

L'année 2024 s'est terminée gentiment.

La devise du club est de courir pour se faire plaisir et prendre du bon temps. Donc, le 21 novembre, nous étions 14 membres du CAC à faire honneur à la soirée Beaujolais organisée par le Foyer Rural.

Après sa sortie dominicale du 1^{er} décembre, week-end du téléthon, le CAC 39 s'est retrouvé au local afin de déguster huitres, escargots et quelques breuvages.

Pour la 2^e année consécutive, le 22 décembre, 18 membres ont déambulé dans les rues de Dole déguisés en pères, mères Noël ou lutins, une balade pour rencontrer du monde et distribuer des papillotes.

Et puis, comme il ne faut pas perdre les bonnes habitudes, le dimanche 26 janvier, nous avons commencé l'année autour d'une bonne galette avec en plus des adhérents et conjoints du CAC, des amis du conseil municipal, du Foyer Rural et des Copains de la Traversée. Mais comme nous sommes, malgré les apparences, un club sérieux, nous

Remise de chèque Téléthon



En décembre dernier, les bénévoles du Téléthon ont remis un chèque de 4029,60 euros à l'AFM Téléthon, suite aux différentes actions (Beaujolais, concert, cabaret, vente d'escargots et d'huitres). Merci à tous les donateurs et acteurs de cette réussite.

Section Art de Vivre

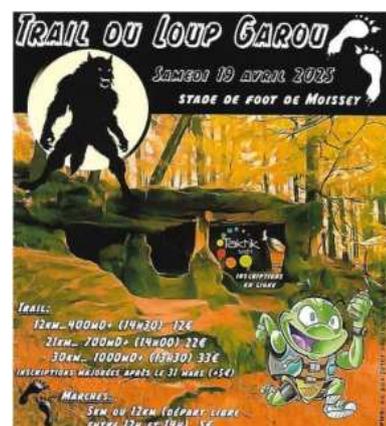


Comme chaque année, la section "Art de vivre Jeux" organisait en janvier un concours de jeux de société. Tous les joueurs sont gagnants ! Ils partagent un goûter et choisissent une récompense (douceurs, livres, miel...) Belle après-midi animée et amicale pour cette section du foyer.

continuons toujours les entraînements afin de nous améliorer et nous participons aux courses alentours avec, à notre actif, pour certains d'entre nous, des places honorables.

Nous préparons notre course :

« Trail du Loup Garou »
Stade de Moissey
le samedi 19 avril



3 courses à l'affiche dans la Serre : 12, 20, 30 km et 2 marches : une de 5 km à la découverte du village de Moissey et une de 12 km dans la Serre.

1 € par inscription sera reversé au profit de Martin FLEUROT un jeune Champvannais.

Pour tout contact : SANTOS William, président - 06 19 32 15 74

<https://www.facebook.com/champvansamicalcoureur>

Mairie

☎ 03 84 72 03 69
 ✉ mairie@champvans.fr
 Ouverture du secrétariat :
Lundi & vendredi : 9h00 - 12h00
Mardi & jeudi : 14h30 - 18h00

Ecole - ALSH

Ecole primaire Jean Jaurès
 Directrice : Angéline CASPAR
 ☎ : 03 84 79 29 70
 ✉ ecole.jean-jaures.champvans@ac-besancon.fr
A.L.S.H. « Les Galopins »
 Directeur : Eric BOISSON
 ☎ : 03 84 72 89 32
 ✉ alsh.ouest-champvans@grand-dole.fr

Associations - Culture

ACCA Chasse	Hervé MILLOT	03 84 82 37 72
A.J.C. Ass. Jeunes Culture	Jean-Claude MENON	06 31 04 30 77
Anciens Combattants	Thierry COCHET	03 84 79 15 74
Ass. des Parents d'Élèves	Cécile PALOMBA	06 45 74 13 90
B JAZZ big band	Vincent ROULLET	06 27 27 11 98
CAC 39 Course à pied	William SANTOS	06 19 32 15 74
La Clé des Chants Chorale	Dominique BOUTRY	06 47 02 89 54
Comité de Jumelage	Sylvie DUCUGNON	03 84 82 13 12
Foyer Rural	Martine MIGNOT	07 67 44 46 22
Les copains de la Traversée	Marion AMIC	07 45 13 67 30
Médiathèque	Sylvie BENOIT-CHIEUX	03 84 71 53 75
US 3 Monts Foot	Benjamin GAUDOT	06 18 42 73 12

Urgences - Santé

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

Maison médicale

Docteurs JACQUEY -HARANT - ROBERT https://www.cabinetmedicalchampvans.fr/	03 84 82 60 30
Cabinet d'infirmières	03 84 79 18 59
Orthophoniste - D. VANDENABEELE	06 65 17 32 02
Ostéopathes - S. VINCENT - E. MELIN	06 17 86 38 08
Hypnose Ericksonienne - N. CARO	06 64 07 97 97
Psychomotricien - Q. FONTAINE	06 61 21 24 73
Psychologue - A. AUXIETTE	07 66 07 93 75
Psychologue - F. VERPEAUX	06 40 82 79 11
Kinésithérapeute - G. DUCHESNE	03 84 82 63 42
Pharmacie LOISEL	03 84 72 42 63
Auxiliaire de vie - R. NASO	06 58 19 31 85
Centre antipoison	03 83 22 50 50
Allo enfance en danger	119

Contacts utiles

Allocations familiales de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h30	0 810 25 39 10
Assistante sociale Mme JOBLot sur rendez-vous	03 84 79 60 80
Trésorerie du Grand Dole Lundi, mardi, jeudi - 8h30 - 12h30	03 84 72 25 82
Centre des Impôts Accueil sur rendez-vous	0 809 401 401
France Travail (Pôle Emploi) Du lundi au vendredi - 8h30 à 12h30	09 72 72 39 49



Services - Dépannage

Relais Poste Commerçant 3, pl. du 1er mai - Levée 11h - Boîte aux lettres 8h30 Ouvert : lun, mar, merc, vend : 7h à 12h ; 15h à 19 h, Jeu. 7h à 12h, sam. 7h30 à 12h ; 15h à 18h, dim. 7h30 à 12h	03 84 79 28 09
ENEDIS (Electricité panne)	09 726 750 39
GRDF (Gaz panne)	0 800 47 33 33
SOGEDO (Eau panne)	03 84 70 51 01
SUEZ (Assainissement)	0 977 408 408
Téléphonie	Numéro sur votre facture
SOS essaim d'abeilles - Apiculteurs de Champvans Mairie	03 84 72 03.69



Collecte des Déchets

SICTOM - 03 84 82 56 19 - www.sictomdole.fr

LES BACS à sortir la veille au soir

GRIS **JAUNE** / **Vendredis semaines impaires**
 Jour férié dans la semaine ⇒ collecte décalée d'un jour

LES BORNES

VERRE **PAPIER**
 ● parking du cimetière ● place du champ de fête (rue de Miarle)
 ● parking du stade ● ateliers municipaux (29 rue de Dole)
 ● à côté de la benne à déchets verts

TEXTILE **DÉCHETS VERTS**
 ● Ateliers municipaux (29 rue de Dole) ● Chemin de l'ancienne
 décharge (après le pont SNCF)

DÉCHÈTERIES DU GRAND DOLE
 ● DOLE ● BREVANS ● TAVAUx*
 Du lundi au samedi - ☎ : 03 84 12 56 19
Horaires HIVER (2 janv. - 15 mars ; 6 oct. - 31 déc.)
9h00 - 11h45 et 14h00 - 16h45
Horaires ÉTÉ (du 17 mars au 4 octobre)
8h30 - 11h45 et 13h30 - 17h30
 * Déchèterie de Tavaux fermée le lundi matin



www.champvans.fr



www.facebook.com/champvans.fr



Appli Intra Muros



RANDO ZÉRO DÉCHET

La Commune organise une randonnée-ramassage de déchets. Plusieurs itinéraires de 2 à 5 km proposés. Les sacs, gants, chaussettes sont fournis et l'apéro servi ! Du plus petit au plus grand, vous êtes tous les bienvenus !

À BIENTÔT

Rendez-vous **samedi 5 avril** à 9h00 au stade de Champvans

6^{ème} édition

Trail du Loup Garou

Samedi 19 avril 2025
STADE DE FOOT DE MOISSEY

Trail:
12km - 400m+ (14h30) 12€
21km - 700m+ (14h00) 22€
30km - 1000m+ (13h30) 33€
INSCRIPTIONS MAJORÉES APRÈS LE 31 MARS (+5€)

MARCHES:
5km ou 12km (DÉPART LIBRE ENTRE 12h et 14h) 5€

ORGANISÉ PAR LE CAC39 (Champvans - Moissey - Champvans) (06.19.32.15.74)

1 INSCRIPTION 1€ POUR MARTIN

GRAND DOLE

FOIRE ARTISANALE & PUCES

CHAMPVANS (Jura)
Dimanche 20 avril 2025
de 6h00 à 18h00

Salle des fêtes et parking - Rue de la gare

Foire artisanale à l'intérieur et puces à l'extérieur
Entrée libre pour les visiteurs

Sans réservation pour les puces
2 € le mètre linéaire
☎ 03.84.82.39.46 (ILR)

LA CLE DES CHANTS ENTRE PARIS ET BROADWAY

Samedi 26 avril 2025 - 20h30
Salle des Fêtes de Champvans

Dimanche 11 mai 2025 - 17h00
Salle des Fêtes de St Aubin

Samedi 24 mai 2025 - 20h30
Salle des Fêtes de Damparis

Samedi 14 juin 2025 - 20h30
Salle des Fêtes de Mont-sous-Vaudrey

Spectacle Comédies musicales

Accompagnée de musiciens :
Edyth PUYAULT-PETITJEAN - piano
Thibault CHALON - guitare
Paul MILLERE - basse
Clément PASSANT - batterie

Participation libre

Appli IntraMuros

CONNECTEZ VOUS À VOTRE VILLAGE !

Services: Signaler

Vie locale: Associations, Commerces & Entreprises, Culture, Santé & Bien-être, Scolarité, Gendarmerie, Services, Journal, Agenda, Découvrir

<https://appli-intramuros.fr/>

JOURNÉE JEUX de Société

SAMEDI 17 MAI DE 14H À 17H30

GRATUIT ET OUVERT A TOUS !

+ DE NOMBREUX JEUX

Oika Oika
Jeux et loisirs créatifs à domicile

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR S'AMUSER !

ORGANISÉE PAR APECM

SALLE ANDRÉ SEGUIN 39100 CHAMPVANS

OUVERT À TOUS !

VENDREDI 13 JUIN À PARTIR DE 16H30 STADE DE CHAMPVANS KERMESSE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE ! BARBECUE !

MAQUILLAGE TATOUAGE DJ !

SCULPTURE DE BALLONS, PROMENADE EN ANES, STRUCTURE GONFLABLE, JEUX EN BOIS

SPECTACLE DES ENFANTS À 17H !

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CHAMPVANS-MONNIÈRES

FÊTE DE LA MUSIQUE

Champvans 27 juin 2025

MAISON MORIZOT
BOULANGERIE GERRIET
BARBECUE
FRITES, BIÈRES, GLACE
APECM
JEU MUSICAL, TOBOGGAN, GONFLABLE, GAUFFRES, CRÊPES ET BARBE À PAPA

Groupe Sona
Et bien d'autres

A PARTIR DE 19H00

LA CHAMPVANNAISE

Randonnée pédestre
Dimanche 6 Juillet 2025

Salle des fêtes de Champvans (39100)
Départs libres de 08h00 à 14h00

5.5 Km,
10 Km,
15 Km

Tarif : 4 € - gratuit moins de 12 ans.

Possibilité de repas : Adulte 15 € - Enfant : 10 €
Menu : Crudités au choix, côte de porc ou saucisses (2) ou merguez (2), frites
Menu : Fromage, tarte, café
Réservations avant le 15 juin 2025 Téléphones : 06 89 93 11 09 / 07 82 37 30 91

Site internet : <http://foyer.ruraldechampvans.dnjura.com>